



**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 5 mai 2025, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 28 avril 2025, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 représentants 46 voix  
 Nombre de membres présents : 14 représentants 19 voix  
 Nombre de membres présents ou représentés : 24 représentants 39 voix

**Délibération n° BS-2025/05**

**Objet : Bilan et valorisation des actions du Conseil scientifique du Parc**

**LISTE DES PRESENTS :**

<b>1° COLLEGE</b> 1 représentant = 6 voix BERANGER Nathalie	<b>5° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix BREYTON Stéphanie CLOUZEAU Dominique
<b>2° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix DOLGOPYATOFF BURLET Céline GERIN Anne	DELPHIN Maurice ESCARON Dominique GUSMEROLI Stéphane MICHALLET Bernard
<b>3° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix GUIGUE Gilbert WOLFF Corine	MONIN Michelle
<b>4° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix	<b>6° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix POZO Jean-Christophe
	<b>7° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix PICHON-MARTIN Bertrand

**LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :**

<b>1° COLLEGE</b> pouvoir = 6 voix REY Freddy à BERANGER Nathalie VIAL Cédric à BERANGER Nathalie	<b>5° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix CHAVAND Christelle à BREYTON Stéphanie EYMERY Clémentine à BREYTON Stéphanie MOREL Véronique à PICHON-MARTIN Bertrand
<b>2° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix	<b>6° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix EGO Catherine à CLOUZEAU Dominique LAVAL Sylvain à ESCARON Dominique
<b>3° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix HABFAST Claus à CLOUZEAU Dominique BONNARDON Pierre à ESCARON Dominique	BOIX-NEVEU Arthur
	<b>7° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix MOLLIERE Denis à WOLFF Corine

Votants (en voix) : 39  
 Exprimés (en voix) : 39  
 Pour : 39  
 Contre : 0  
 Abstention : 0  
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

## Objet : Bilan et valorisation des actions du conseil scientifique du Parc

### CONTEXTE

Le Conseil scientifique du Parc naturel régional de Chartreuse, instance non obligatoire mais fortement conseillée, existe depuis 1999. Il a fusionné avec le Conseil scientifique de la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse en 2020 pour devenir le Conseil scientifique commun (CSC) au Parc et à la Réserve. Un important renouvellement de gouvernance s'est opéré à ce moment : création d'une co-présidence, d'un bureau, d'un règlement intérieur et d'une feuille de route 2020-2025, en lien avec le mandat pour 5 ans des 17 experts membres du CSC. 2025 étant la dernière année de ce mandat, le CSC souhaite réaliser un bilan des actions du Conseil scientifique, et de leurs retombées sur le territoire, bilan rétrospectif remontant au-delà de 2020.

### DESCRIPTIF DE L'OPERATION

Ce travail de bilan et valorisation des actions du CSC nécessiterait les actions suivantes :

- Réalisation d'enquêtes et d'entretiens auprès d'anciens membres du Conseil scientifique, agents et élus du Parc ;
- Recherche en archives ;
- Synthèse et vulgarisation des travaux, avis, recherches conduites par les membres du CSC dans le cadre du Conseil scientifique du Parc ;
- Mise en forme et réalisation de livrables pédagogiques et communicants (livret bilan, poster, exposition...)
- Temps fort d'exposition et de partage des actions des membres du CSC lors d'un événement public : conférences, animations, sorties terrain...

Cette création de récit partagé de l'histoire du territoire avec le monde de la recherche vise également à mieux positionner les suites qui pourraient être données au CSC et à son ancrage territorial.

Les objectifs de cette démarche sont multiples :

- Valoriser et vulgariser les productions du Conseil scientifique du Parc sous forme pédagogique ;
- Porter-à-connaissance les actions du Conseil scientifique auprès des élus du Parc afin d'améliorer les interactions élus – CSC et de renforcer la mobilisation du CSC au service du territoire ;
- Augmenter la visibilité du CSC auprès du Parc et du territoire et son attractivité dans la perspective du renouvellement du CSC (intégration de nouveaux membres).

### BUDGET PREVISIONNEL

Plan de financement prévisionnel maîtrise d'ouvrage PNRC			
Dépenses		Recettes	
Prestation d'enquêtes, recherches, synthèse et vulgarisation	5 000 €	DREAL	4 000 €
Prestation de communication (mise en forme, impression)		PNRC	1 000 €
Événement public : logistique, animations		autofinancement	
Total	5 000 €	Total	5 000 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE:

- **D'approuver le projet et son plan de financement,**
- **D'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette décision.**

Ainsi fait et délibéré le 5 mai 2025,  
 Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **06 MAI 2025**

